2026
2027

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

MASTER M2E
PROFESSORAT DU SECOND DEGRÉ

PARCOURS
MATHÉMATIQUES



UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie d'Amiens Hauts-de-France

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

Équipes 3

Présentation du parcours 5

CONTENU MASTER 1 7

Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s) 7

Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves 15

Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale 22

S'engager dans une démarche de développement professionnel 28

CONTENU MASTER 2 31

Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s) 31

Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves 37

Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale 42

S'engager dans une démarche de développement professionnel 48

ANNEXES 51

Grille de compétences 2nd degré 51

Stages : modalités selon les profils 52

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) 53

1 INTRODUCTION

1.1 EQUIPES

DIRECTION

Directeur de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Christophe BIDENT

Directrice adjointe 2nd degré et responsable des mentions 2 et 3

Isabelle GODDYN

Responsable professionnalisation 2nd degré

Hélène LESOT

Responsable recherche et innovation

Lucie MOUGENOT

SECRETARIATS

Scolarité

Laurence DAUTHIEUX-LAMARRE
laurence.lamarre@u-picardie.fr

Secrétariat professionnalisation

Sabine VAISSIÉ
sabine.vaissie@u-picardie.fr

FORMATEURS

Responsables du parcours

Stéphane SENLIS
stephane.senlis@u-picardie.fr

Samuel PETITE
samuel.petite@u-picardie.fr

Formateurs au sein du parcours

INSPÉ

Jean-Philippe BLAISE
Gilbert GERBOUD
Vincent HERY
Virginie LE MEN
Samuel PETITE
Stéphane SENLIS

UFR Sciences

Stéphane DUCAY
Karine SORLIN
Radu STANCU
Benoit TESTUD

Formateurs Éducation nationale

Thomas DELCROIX
Cyrille DOURIEZ
Antoine LEGRAND
Stéphanie MENU
Guillaume MIANNAY

1.2 PRESENTATION DU PARCOURS

Le parcours mathématiques, au sein du Master « Enseignement et Éducation (M2E) » accueille les étudiants qui se destinent au métier de professeur de mathématiques dans un collège ou un lycée général ou technologique.
Il vise à la professionnalisation et à la construction des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant (système éducatif, pédagogie, numérique...) et l'acquisition des connaissances disciplinaires et didactiques indispensables pour enseigner les mathématiques. L'assiduité aux cours est obligatoire.
La place des stages est importante dans la formation : les deux années du master M2E s'appuient fortement sur l'alternance pour former au métier de professeur. Les stages en établissement scolaire sont organisés tout au long du master, passant progressivement de l'observation à la prise en charge accompagnée ou en responsabilité de groupes d'élèves. Les stages représentent une partie substantielle du M1 et du M2 (voir annexe 2 pour les modalités selon les profils).

Le parcours mathématiques est organisé conjointement par l'UFR des Sciences de l'UPJV, l'INSPÉ et le Rectorat de l'académie d'Amiens. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants et d'enseignants-chercheurs de l'université et de formateurs de l'Éducation nationale.

En outre, une préparation aux CAPES externes de mathématiques ancienne et nouvelle mouture (2026) est prévue.
Le nouveau plan de formation prend en compte les deux points fondamentaux suivants de la réforme du CAPES de 2026 :

- Le déplacement du concours du M2 au L3,
- La modification des épreuves du concours.

PUBLICS ACCUEILLIS

L'entrée en M1 est de droit pour les étudiants ayant obtenu leur CAPES de mathématiques et une licence scientifique. Des étudiants n'ayant pas le CAPES de mathématiques, peuvent également accéder à la formation avec un diplôme de niveau licence, en mathématiques, ou dans un domaine scientifique après étude de leur dossier d'admission. Il peut s'agir d'étudiants en formation initiale ou en reprise d'études dans le cadre de la formation tout au long de la vie.
L'admission dans la formation est prononcée par une commission d'admission.

M2E MENTION 2	ATTENDU		MASTER		M1					M2				
PARCOURS MATHEMATIQUES	VOL 2 ANS	ECTS 2 ANS	VOL H	ECTS 2 ANS	VOL H M1	ECTS M1	HCM	HTD	HTP	VOL H M2	ECTS M2	HCM	HTD	HTP
	total attendu par année :				530					250				
TOTAL FORMATION	780	120	780	120	526	60	62	453	11	254	60	6	236	12
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	480	61	480	61	320	40	0	311	9	160	21	0	148	12
EC Développer la maîtrise des contenus mathématiques et algorithmiques et leur didactique pour les enseigner (dont numérique pour enseigner, 12h)			302	37	230	28		221	9	72	9		60	12
EC Développer les compétences pédagogiques et didactiques pour enseigner			113	21	55	10		55		58	11		58	
EC LVE (éléments communs mention)	30	3	30	3	20	2		20		10	1		10	
			0	0										
CHOIX LAUREATS	0	0	35	0	15	0	0	15	0	20	0	0	20	0
EC Analyser les pratiques de classes					15			15		20			20	
CHOIX NON LAUREATS			100	0	100			100						
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	120	15	120	15	84	8	18	66	0	36	7	4	32	0
Connaitre et prendre en compte la diversité des élèves (dont 25h Education inclusive, 18h EFG)	45		45	5	30	2	10	20		15	3	2	13	
Mettre en œuvre son enseignement (dont Enseigner en voie professionnelle (15 à 20% du bloc 2)	24		24	4	16	2	4	12		8	2		8	
Accompagner le parcours de l'élève	12		12	2	8	1	4	4		4	1	2	2	
Contribuer à la qualité du climat scolaire (dont gestion de classe)	24		24	2	15	1		15		9	1		9	
			0	0	0					0				
SAE : mise en œuvre et analyse de sa pratique en stage (blocs 1, 2 et 3)	15		15	2	15	2		15		0				
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	100	12	100	12	72	6	36	36	0	28	6	2	26	0
Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république (au moins 36h)	36		36	4	27	2	14	13		9	2		9	
Connaitre les droits et obligations du fonctionnaire de l'EN	9		9	2	6	1	3	3		3	1		3	
Connaitre le système éducatif français	12		12	2	8	1	8			4	1	2	2	
Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale (dont projet culturel) A CHOIX	28		28	2	21	1	3	18		7	1		7	
Construire des relations de qualité avec les familles	9		9	1	6	0	6			3	1		3	
Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance	6		6	1	4	1	2	2		2	0		2	
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	80	12	80	12	50	6	8	40	2	30	6	0	30	0
s'inscrire dans une démarche de recherche	42		48	7	27	3	6	21		21	4		21	
s'inscrire dans un collectif professionnel	20		14	2	8	1		8		6	1		6	
Utiliser le numérique pour agir et se former	18		18	3	15	2	2	11	2	3	1		3	
SAE : réaliser un mémoire de master			0	0	0					0				
STAGES		20		20							20			

2 CONTENU MASTER 1

BLOC 1 MAITRISER ET ENSEIGNER LA (OU LES) DISCIPLINE(S) SCOLAIRE(S) — ECTS : 40

L'objectif premier de ce bloc est de renforcer l'expertise en mathématiques. Ce renforcement disciplinaire s'envisage dans le cadre du développement des compétences professionnelles, ce qui suppose de concevoir, mettre en œuvre, analyser et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage en mathématiques.
Ainsi en articulation avec le renforcement de l'expertise disciplinaire, il est attendu de :

- développer des compétences didactiques en mathématiques ;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage (séances et séquences) à mettre en œuvre en stage (définition des objectifs, des dispositifs pour faire apprendre, des modalités d'évaluation, etc.) ;
- rendre accessible son enseignement à tous les élèves par la prise en compte des besoins partagés et des besoins spécifiques ;
- choisir les méthodes pédagogiques adaptées à chaque niveau d'enseignement ainsi qu'aux différents objets d'enseignement ;
- participer à des enseignements et des projets pédagogiques en interdisciplinarité ;
- développer par son enseignement les compétences langagières ainsi que les compétences mathématiques des élèves dans toute situation qui pourrait s'y prêter ;
- intégrer le numérique dans la conception et la mise en œuvre des séances d'enseignement à chaque fois que cela permet de rendre l'enseignement plus efficace ;
- développer la culture générale des élèves et stimuler leur curiosité intellectuelle.

Le bloc 1 comprend également une préparation et des retours réflexifs sur les stages avec une dimension didactique.

Le bloc 1 de la formation applique le référentiel du professorat du second degré en mathématiques, tel que défini par le ministère de l'Éducation nationale : voir
https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/annexe-10-referentiel-de-formation-professorat-du-second-degre-mathematiques-capes-516695.pdf

EC 1	DEVELOPPER LA MAITRISE DES CONTENUS MATHEMATIQUES ET ALGORITHMIQUES ET LEUR DI-DACTIQUE POUR LES ENSEIGNER (DONT NUMERIQUE POUR ENSEIGNER)			
	ECTS : 28	CM :	TD : 221	TP : 9

Objectifs :

Dans cet EC, l'objectif est de développer les compétences professionnelles à travers les différents domaines des mathématiques. L'ensemble des compétences pourra être mobilisé au cours de ce module. Toutefois, les compétences suivantes sont visées en particulier :

- « Pratiquer de manière experte les mathématiques »
- « Concevoir des situations d'enseignement et d'apprentissage »
- « Mettre en œuvre son enseignement »

À la fin du M1, l'étudiant doit atteindre un niveau de maîtrise intermédiaire des compétences visées c'est-à-dire :

- Il disposera des savoirs académiques et des repères didactiques fondamentaux suffisants pour effectuer des transpositions permettant le développement des connaissances et compétences présentes dans les programmes du secondaire.
- Il appliquera le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées sans être toujours en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il pourra en identifier les principaux éléments et solliciter, si besoin, le soutien ou les conseils de l'équipe pédagogique, afin de construire son enseignement et d'ajuster son comportement de manière autonome et responsable.

Contenus :

Une entrée professionnelle sera privilégiée et les enseignements pourront nourrir et être nourris par les différents stages.

Contenus abordés dans les différents thèmes :

- Consolidation et approfondissement des savoirs mathématiques et transposition didactique
- Éléments permettant d'éclairer, de construire et d'alimenter une réflexion didactique et pédagogique relative à l'enseignement des mathématiques au collège et au lycée dans les différents domaines.
- Programmes de mathématiques du collège et du lycée ainsi que leurs enjeux ; appréhender la progressivité du déploiement de chaque notion dans les programmes
- Identification et mobilisation, dans les activités mathématiques, des six compétences (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer et communiquer) inscrites dans les contenus des programmes de mathématiques de collège et lycée
- Éléments de la culture numérique en lien avec l'enseignement des mathématiques
- Éléments mathématiques historiques et épistémologiques, culturels, interdisciplinaires et de formation générale liés aux programmes
- Raisonnements
- Langage mathématique

Thèmes

Nombres et calculs, algèbre :

- **Nombres et numération ; arithmétique.** Nombre entiers, décimaux, rationnels et réels avec des focus sur les difficultés didactiques associées à leur introduction et maîtrise. Calcul et résolution de problèmes.
- **Algèbre et calcul littéral.** Introduction et utilisation du calcul littéral ; algèbre et calcul littéral.
- **Matrices, et graphes.** Calcul matriciel. Exemples de chaînes de Markov et de traitement de problèmes d'évolution discrétisés.
- **Équations polynomiales / Nombres complexes, trigonométrie**

Géométrie :

- **Notions de base de géométrie.** Droites et positions relatives de droites. Angles. Distances et mesures des angles. Triangles (propriétés remarquables, théorèmes de Thalès et Pythagore, droites et cercles remarquables) et quadrilatères, solides, vecteurs.
- **Plan et espace, calcul vectoriel.**
  Géométrie du plan et de l'espace : Plans et positions relatives de plans et de droites. Trigonométrie, géométrie analytique dans le plan et dans l'espace, diversité des systèmes de coordonnées (polaires, cartésiennes, cylindriques, géographiques, etc.) des espaces affines à deux et trois dimensions, orthogonalité et produit scalaire. Courbes du plan : cercles, ellipses, hyperboles et paraboles.
  Solides usuels de l'espace et sections de ces solides par des plans divers
  Calcul vectoriel (produits scalaires et vectoriels) et barycentres et utilisations en géométrie plane et de l'espace.
- **Transformations géométriques du plan et de l'espace :** configurations et transformations usuelles de l'espace (projections, rotations, homothéties, translations...), caractérisation par leurs invariants.
  Enjeux didactiques du passage de la géométrie perceptive et descriptive, à la géométrie euclidienne et analytique.
  Éléments didactiques de formation à la vision dans l'espace, à la modélisation, au raisonnement, en utilisant la manipulation, les outils de représentation sur papier ou numériques, des preuves de nature variées.

Analyse :

- **Fonctions d'une variable réelle.** Continuité, nombre dérivé, dérivation, variation, convexité de fonctions et applications. Fonctions polynômes, inverse, racine carré, logarithmes et exponentielles, trigonométriques, primitives
- **Suites et séries numériques.** Taux d'évolution, notion de suites, variations et limites de suites, théorèmes fondamentaux de convergence
- **Calcul différentiel.** Calcul intégral et équations différentielles. Méthode d'Euler pour la production numérique approchée de solutions à une équation différentielle.
  Fonctions à plusieurs variables : continuité et dérivabilité ; points critiques et extrema. Applications dans divers domaines.
  Courbes paramétrées planes : généralités. Cas particuliers de courbes du plan : cercles, ellipses, hyperboles et paraboles.

Probabilités et statistiques :

- **Combinatoire et dénombrements.** Parties à p éléments, p-listes, arrangements, combinaisons
- **Probabilités.**
  Modèles probabilistes usuels discrets et continus. Axiomatique associée et références didactiques liées.
  Probabilités conditionnelles, variables aléatoires, loi binomiale, lois à densité, somme de variables aléatoires, loi des grands nombres, échantillonnage.
  Connaître les bases axiomatiques, notamment historiques, formelles et intuitives des probabilités, afin d'appréhender la notion d'aléa et de faire évoluer la pensée probabiliste des élèves de l'aspect intuitif, fréquentiste, théorique vers l'aspect formel.
  Repères historiques et théoriques sur la loi des grands nombres.
- **Variables aléatoires discrètes et continues**. Consolidation des acquis sur les lois usuelles abordées en amont du master. Modélisation mathématique de situations concrètes.
- **Statistiques descriptives.** Construction intuitive et raisonnée de l'écart-type. Sensibilité des caractéristiques de positions aux données initiales, linéarité ou non linéarité de ces grandeurs. Croisement de deux variables catégorielles, analyse statistique de deux caractères quantitatifs, interpolation / extrapolation, corrélation, et différence avec la causalité. Droite de Mayer. Démonstration des formules donnant l'équation de la droite de régression au sens des moindres carrés (régressions en x et en y, et emploi rigoureux pour l'interpolation et l'extrapolation). Données uni ou bi-dimensionnelles. Utilisation, représentation et interprétation. Effectifs cumulés croissants et décroissants, application du théorème de Thalès au calcul rapide de la médiane d'une série statistique continue.
- **Statistiques inférentielles.** Échantillonnage et lois d'échantillonnage : fluctuation d'échantillonnage. Traitement des données : collecte, représentation, interprétation. Développement de la capacité à faire le lien avec les autres domaines des mathématiques (proportions, graphiques, fonctions, probabilités).

Numérique et algorithmique :

- **Pensée informatique / algorithmique.** Initiation à la pensée informatique. Algorithmique et programmation. Développer la pensée algorithmique (raisonner, décomposer, structurer) et en explorer les obstacles didactiques. Utiliser l'algorithmique et des algorithmes pour expérimenter, modéliser, simuler, tester, prouver. Place et rôle de l'usage des calculatrices, réglementation afférente.
- **Numérique pour enseigner.** Savoir utiliser des logiciels, des outils de visualisation, de représentation, de calcul (numérique ou formel), de simulation, de programmation : pour expérimenter, favoriser l'interaction entre les élèves ainsi que leurs observations, conjecturer, aider à construire une démonstration mathématique. Maîtriser les outils numériques dans sa pratique enseignante : réaliser, modifier et communiquer des documents pédagogiques, numériques ou pas, dont des éléments de cours, énoncés d'exercices ou présentations, en choisissant les supports et formats les plus pertinents pour leur finalité et les plus adaptés aux élèves.

EC 2	DEVELOPPER LES COMPETENCES PEDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES POUR ENSEIGNER			
	ECTS : 10	CM :	TD : 70	TP :

Objectifs :

Dans cet EC, le premier objectif est d'outiller les étudiants pour développer au mieux leurs compétences et la réflexivité nécessaire à la pratique du métier d'enseignant.
Il s'agit également de développer les compétences professionnelles à travers différentes théories didactiques et pédagogiques.
L'ensemble des compétences pourra être mobilisé au cours de ce module. Toutefois, les compétences suivantes sont visées en particulier :

- « Lire l'activité des élèves : observer et analyser »
- « Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle »
- « Agir dans le monde de l'Ecole »

À la fin du M1, l'étudiant doit atteindre un niveau de maîtrise intermédiaire des compétences visées c'est-à-dire :

- Il disposera des savoirs académiques et des repères didactiques fondamentaux suffisants pour effectuer des transpositions permettant le développement des connaissances et compétences présentes dans les programmes du secondaire.
- Il appliquera le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées sans être toujours en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il pourra en identifier les principaux éléments et solliciter, si besoin, le soutien ou les conseils de l'équipe pédagogique, afin de construire son enseignement et d'ajuster son comportement de manière autonome et responsable.

Contenus :

25h de TD seront dédiées aux généralités et ressources transversales pour enseigner les mathématiques. Celle-ci seront ensuite reprises et approfondies à hauteur de 45h TD dans les 5 thématiques principales : « analyse », « probabilités et statistiques », « nombres et calculs, algèbre », « géométrie », « numérique et algorithmique ».

Généralités et ressources transversales pour enseigner :

- Introduction à la didactique des mathématiques, fondements et grands repères.
- Théories de l'apprentissage, différentes approches de l'enseignement, place et statut de l'erreur
- Enseigner explicitement : Pourquoi ? Comment ? Quand ?
- Évaluer et communiquer sur l'évaluation
- Raisonner pour chercher, raisonner pour démontrer
- Manipuler, représenter, verbaliser, abstraire
- Types de tâches, consignes, résolution de problème et automatismes, rituels, différentiation, travail coopératif

EC 3	CHOIX NON LAUREATS : PREPARATION AU CONCOURS DU CAPES EXTERNE DE MATHEMATIQUES			
	ECTS :	CM :	TD : 100	TP :

En plus des autres cours du M1, les étudiants non-lauréats suivront 100h de préparation au concours du CAPES externe de mathématiques, niveau bac +3.

Objectifs :

S'entrainer aux épreuves écrites et orales du concours.

Contenus :

- Préparation aux deux épreuves écrites.
- Aspects méthodologiques autour de l'épreuve.
- Mise en œuvre sur des sujets de concours (4 devoirs de 4h).
- Séances de correction.
- Rappels disciplinaires issus du programme du CAPES de mathématiques.
- Préparation aux deux épreuves orales.

EC 4	LANGUE VIVANTE ETRANGERE			
	ECTS : 2	CM :	TD : 20	TP :

Objectifs :

Validation de la compétence CC8 du référentiel métier :
Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

La langue est conçue et enseignée à partir de situations dites réalistes, en lien avec la culture de la langue cible. Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 1 de la compétence CC8 du référentiel métier dans deux activités langagières (compréhension orale et production orale), avec possibilité de valider le niveau 2.
La langue est, à la fois, le vecteur et la finalité de ces cours dans un souci d'une progression linguistique de l'étudiant(e).
Cet enseignement répond à une politique linguistique commune visant à :

- permettre aux étudiant(e)s d'acquérir le niveau linguistique et culturel requis pour l'obtention de la 1ère année de master ;
- prendre en compte les besoins des futurs professeurs du second degré pouvant être amenés à utiliser une langue étrangère dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement.

Contenus :

Dans une démarche de projet et dans le but d'améliorer ou de renforcer les compétences linguistiques, études de textes et de supports audio et vidéo relatifs au domaine de l'enseignement et en lien avec des questions éducatives, dans la langue cible.

EC 5	NUMERIQUE DISCIPLINAIRE			
	ECTS : 1	CM :	TD : 8	TP :

Objectifs :

La formation numérique du bloc 1 a pour objectif de développer la capacité des étudiants à participer à la formation numérique des élèves à la fois dans le cadre de la discipline (programmes d'enseignement) ainsi qu'en tant que participation aux compétences numériques transversales définies dans le CRCN (dont la sécurité, le RGPD, les aspects juridiques, impact cognitif…).

Contenus :

Cette formation correspond aux domaines 3, 4 et 5 du CRCN Édu.

BLOC 2	ADAPTER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE A LA DIVERSITE DES ELEVES	ECTS : 8

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à la prise en charge de tous les élèves dans la diversité des contextes d'exercice.
Pour nombre d'entre elles, les compétences du bloc 2 s'incarnent dans les contextes disciplinaires avec lesquels elles entrent en cohérence.
La formation tissera ces liens étroits entre blocs 1 et 2 en articulant la connaissance des élèves, la pédagogie et la didactique des disciplines.

EC 1	CONNAITRE ET PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITE DES ELEVES			
	ECTS : 2	CM : 10	TD : 20	TP :

Egalité Filles/Garçons

Objectifs :

Cet enseignement poursuit deux objectifs complémentaires : comprendre comment le système scolaire contribue aux mécanismes de reproduction des inégalités entre les sexes, et réfléchir à la manière dont les enseignant·es et personnels éducatifs peuvent développer des pratiques professionnelles favorisant effectivement l'égalité entre les filles et les garçons, en rompant avec l'idée que l'école serait déjà pleinement égalitaire comme avec l'idée qu'elle serait impuissante face aux socialisations familiales.

Contenus :

L'enseignement propose une approche scientifique, historique et institutionnelle de la question du genre à l'école. L'enseignement aborde d'abord le concept de genre - ses origines, ses usages, et les polémiques dont il est l'objet - avant de revenir sur l'histoire de la scolarisation des filles et sur le cadre légal et réglementaire (de l'arrêté de 1982 à la loi de refondation de 2013, en passant par les conventions interministérielles pour l'égalité). Une attention particulière est portée aux politiques d'éducation à l'égalité depuis les années 1980, dont l'expérience emblématique et controversée des « ABCD de l'égalité ».
Les étudiant·es sont ensuite invité·es à observer l'institution scolaire elle-même sous l'angle du genre (féminisation différenciée selon les degrés, accès aux postes de direction), puis à s'approprier les données sociologiques sur les inégalités de trajectoires et d'orientation.
L'enseignement se conclut par une réflexion sur les pratiques de classe - gestion des interactions, choix des supports - et par la présentation d'outils mobilisables (littérature jeunesse spécialisée, ressources Canopé, manuel Enseigner l'égalité filles-garçons de Gallot, Pasquier et Anka-Idrissi).

Education inclusive

Objectifs :

Ce module vise à préparer les étudiants à prendre en compte la diversité des élèves et les besoins éducatifs particuliers dans la conception, la mise en œuvre et l'analyse de leur enseignement. Celui-ci permettra de comprendre et mobiliser principes de l'école pour tous au service de la réussite de tous les élèves.

- S'approprier les grands principes de l'école pour tous : comprendre les concepts d'accessibilité et de compensation pour accueillir tous les publics.
- Identifier les leviers de la réussite scolaire : maîtriser les principes de la pédagogie égalitaire pour réduire les inégalités dès la conception des enseignements.
- Développer une posture d'observateur analyste : apprendre à recueillir des données de terrain pour objectiver les besoins spécifiques des élèves et développer l'ambition pour les élèves.

À l'issue du module, les étudiants seront capables de :

- Identifier des processus cognitifs impliqués dans les apprentissages ;
- Repérer des difficultés pouvant faire obstacle aux apprentissages ;
- Analyser une situation de classe afin d'identifier les obstacles rencontrés par les élèves et les besoins qui en découlent ;
- Concevoir des adaptations pédagogiques en lien avec les besoins repérés ;
- Prendre en compte les facteurs familiaux, sociaux, culturels, linguistiques et environnementaux dans l'analyse des situations scolaires ;
- Mobiliser les principes de la conception universelle des apprentissages pour rendre les situations d'enseignement plus accessibles.

Contenus :

CM (4h)

L'enseignement aborde les principaux repères sur le développement de l'adolescent (connaissance des différentes dimensions de l'apprentissage des élèves : cognitive, langagière, sociale, affective et motrice) dans son enseignement en prenant en compte les facteurs d'inégalité scolaire dans sa pratique afin de réduire leurs effets et favoriser la réussite de tous les élèves (mise en œuvre d'une pédagogie égalitaire pour faire réussir tous les élèves : caractéristiques sociales, culturelles de l'adolescent).

TD (14h)

Le travail porte sur l'observation, l'analyse et l'évaluation des élèves pour connaître leurs besoins spécifiques (indicateurs d'observation, outils pour observer, définition des besoins). La prise en compte des facteurs d'inégalité sera abordée au travers d'activités adaptées afin d'encourager une forte ambition pour les élèves : adaptation, accessibilité. Les notions de droit commun et de compensation seront travaillées au travers des TD. Une attention particulière sera portée sur l'analyse des besoins en s'appuyant sur les traces du réel, en proposant des adaptations, en rendant les enseignements accessibles.

EC 2	METTRE EN ŒUVRE SON ENSEIGNEMENT			
	ECTS : 2	CM : 4	TD : 12	TP :

Objectifs :

Ce module vise à accompagner les étudiants dans la construction des gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre effective de leur enseignement. La connaissance des différentes fonctions cognitives des élèves, leurs relations et leur rôle dans les apprentissages permettra aux étudiants d'apprendre à planifier les apprentissages, à organiser des séances et des séquences cohérentes, et à utiliser les évaluations pour réguler leur enseignement.

- Connaître, comprendre et analyser l'impact du développement cérébral et cognitif des adolescents (métacognition, attention, mémorisation, impact des émotions dans les apprentissages, fonctionnement de l'attention) ;
- Concevoir et mettre en œuvre des démarches d'enseignement dans des situations d'apprentissage variées, en tenant compte des besoins des élèves ;
- Développer une culture de l'évaluation au sein de sa pratique professionnelle en concevant et utilisant des évaluations diverses et ciblées au service de la réussite de tous les élèves.

À l'issue du module, les étudiants seront capables de :

- Construire une séance ou une séquence en articulant objectifs, compétences, activités, consignes et modalités d'évaluation ;
- Utiliser les évaluations comme outils de régulation de l'enseignement et des apprentissages ;
- Interpréter des résultats d'évaluations internes et externes pour identifier les acquis, les difficultés et les besoins des élèves ;
- Identifier l'intérêt des évaluations formatrices dans le suivi des progrès des élèves ;
- Organiser les apprentissages dans le temps à partir d'un emploi du temps, d'une programmation et d'une progression.

Contenus :

CM (4h)

Cet enseignement permet d'appréhender comment les élèves apprennent et de quelle façon en tenir compte de son enseignement. Les étudiants développeront leurs connaissances sur le développement cérébral et cognitif du cerveau de l'adolescent pour identifier quelques stratégies pédagogiques et didactiques qui leur permettront de répondre aux difficultés et aux obstacles d'apprentissage des élèves dans le cadre des programmes ou référentiels scolaires.

TD (7h)

Durant les TD, les points abordés seront les suivants :

- Les mécanismes attentionnels, la charge cognitive et gestion des situations de double tâche ;
- L'identification du rôle de la métacognition, l'impact des émotions, le besoin d'autonomie dans l'acquisition des savoirs ;
- Les stratégies de mémorisation, les apprentissages au quotidien (classe et travail à la maison), le transfert d'apprentissage (en lien avec la réduction des inégalités).

TD (5h spécifiques au parcours)

- La conception et la mise en œuvre d'évaluations au service des apprentissages et des progrès des élèves ;
- L'explicitation et l'utilisation des diverses formes d'évaluation des acquis des élèves ;
- La prise en compte l'impact potentiel des stéréotypes, notamment culturels, sociaux et de genre, dans les pratiques d'évaluation.

EC 3	ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE L'ELEVE			
	ECTS : 1	CM : 4	TD : 4	TP :

Objectifs :

- Comprendre les enjeux du parcours scolaire de l'élève dans une logique de continuum éducatif, de la construction du projet d'orientation à la prévention du décrochage.
- Accompagner les élèves dans leur engagement scolaire et dans la construction progressive de leur projet personnel et professionnel en mobilisant les ressources de l'établissement, les dispositifs institutionnels et le travail partenarial.
- Identifier et comprendre les enjeux et fonctionnements de dispositifs institutionnels mobilisant l'ensemble de la communauté éducative au service de la construction de l'élève et la préparation de sa vie d'adulte et de citoyen (les éducations transversales, les parcours éducatifs).
- En lien avec les enseignements du bloc 3, s'initier au rôle de l'enseignant dans les différentes instances de suivi des élèves.
- Développer des compétences de communication adaptées aux élèves et aux familles pour construire une relation de confiance dans une perspective de coéducation.

Contenus :

L'enseignement propose une première approche des enjeux liés au parcours de l'élève, en articulant connaissance du système éducatif et compréhension des processus d'orientation.
Une attention particulière est portée aux mécanismes du décrochage scolaire et aux leviers favorisant l'engagement des élèves dans les apprentissages. Les étudiants sont amenés à réfléchir aux gestes professionnels permettant de soutenir le travail personnel des élèves et de favoriser leur persévérance. Ils découvrent et questionnent les dispositifs institutionnels - comme les parcours éducatifs et les « éducations à » - qui visent l'engagement de l'élève et le développement de compétences transversales aux disciplines. L'enseignement insiste sur le temps long de la scolarité et sur l'articulation des actions des différents membres de la communauté pédagogique et éducative.

EC 4	CONTRIBUER A LA QUALITE DU CLIMAT SCOLAIRE (DONT GESTION DE CLASSE)			
	ECTS : 1	CM :	TD : 15	TP :

Objectifs :

Cet enseignement vise à faire connaître les grands principes favorisant la mise en place d'un cadre propice aux apprentissages. Il a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir des gestes professionnels leur permettant d'installer une autorité éducative adaptée. Il vise également à leur faire identifier les différentes formes de violence à l'école (incivilités, harcèlement…) et à en comprendre les conséquences sur les élèves et le climat scolaire. Cet enseignement contribue par ailleurs au développement des compétences nécessaires et des stratégies de prévention et de gestion des conflits pour assurer la sécurité et le bien-être des élèves.

Contenus :

- L'autorité/les autorités (autorité de statut, autorité relationnelle, autorité intérieure et autorité de compétence)
- Gestion des conflits et des tensions Dispositifs de prévention et Médiation
- Lutte contre le harcèlement ; dispositif Phare
- Coopérer entre personnels éducatifs
- Coopération, travail de groupe, interactions entre élèves et modalités de travail

EC 5	SAE : MISE EN ŒUVRE ET ANALYSE DE SA PRATIQUE EN STAGE			
	ECTS : 2	CM :	TD : 15	TP :

Public concerné :

M1 M2E lauréats

Objectifs :

Cette **Situation d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ)** vise à **créer des liens entre les 3 stages de 4 semaines** et les enseignements du master, afin de **développer et évaluer des compétences professionnelles** ciblées et priorisées, notamment :

- **C1** : Faire partager les valeurs de la République
- **C2** : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- **Compétences communes à tous les professeurs (P1 à P5)**
- **Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes (D1 à D4)** *(Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation - BO n°30 du 25/07/13)*

Thématiques abordées :

Les étudiants travailleront en **groupes semi-affinitaires** autour de **thématiques** issues des **blocs 2 et 3**, telles que :

- Les valeurs de la République
- La laïcité
- L'égalité fille-garçon
- L'éducation transversale (EDD, EVARS, EMI, etc.)
- La différenciation pédagogique
- La distinction entre croyances et savoirs
- L'esprit critique
- Les compétences psychosociales au service des apprentissages

Ces thématiques seront problématisées. Exemples de problématiques :

- Comment lutter contre les stéréotypes de genre dans sa pratique pédagogique et éducative ?
- Comment articuler les enseignements transversaux avec les programmes disciplinaires (sans alourdir la charge de travail) ?
- Quels outils et stratégies de différenciation pédagogique mettre en place pour répondre à l'hétérogénéité des classes ?

Modalités :

- Chaque étudiant **choisit une problématique** thématique différente par TD.
- Pendant le stage, les étudiants **observent, questionnent leur tuteur et les élèves** sur ces problématiques.
- Toutes les données recueillies (supports d'élèves, productions, outils enseignants, comptes-rendus d'entretien, verbatim, lectures, etc.) sont **consignées dans un e-portfolio**.

Contenus des TD :

TD 1 (2h) : Lancement de la SAÉ

- Présentation des **attendus** et de la **SAÉ**
- **Constitution des groupes** (semi-affinitaires)
- Présentation du **e-portfolio** (à alimenter tout au long de l'année)
- Problématisation des thématiques

TD 2 à TD 4 (3h chacun) : consolidation de la SAÉ (et du travail en groupe)
Temps 1 : Travail de groupe
Chaque étudiant :

1. **Choisit une activité réussie en stage**.
2. **Analyse** :
    - Quels savoirs/objectifs disciplinaires étaient en jeu ?
    - Quelles stratégies pédagogiques ont été utilisées et pourquoi ?
    - Quelles ressources du master ont été mobilisés ?
3. **Présente son analyse** à son groupe et/ou un autre groupe pour une **généralisation et une mutualisation** :
   « En quoi cette situation répond-elle à la problématique et quelle(s) compétence(s) professionnelle(s) est/sont en jeu ? »

⚠ **Point de vigilance** : Répartition pertinente des problématiques au sein des groupes.
Temps 2 : Débriefing

- **Évaluation formative** en fin de séance avec le formateur.

TD 5 (4h) : Clôture de la SAE
Support : Un **cas concret** (productions d'élèves, supports enseignants, extraits vidéo, fake news, etc.) est tiré au sort pour chaque groupe.
Temps 1 (1ère moitié) :

- **Travail de groupe** : À partir des ressources du **e-portfolio** (expériences de stage, enseignements des blocs 1 à 4, lectures, etc.), chaque groupe conçoit une **présentation orale collective** (format libre : PPT, paperboard, sketchnote, etc.) répondant une problématique imposée par le formateur relative à une problématique travaillée au cours de l'année.

Temps 2 (2ème moitié) :

- **Présentation orale** et **évaluation** :
    - Regard croisé des **pairs**
    - Échanges avec le **formateur**

Modalités de validation :

M3C Session 1

- **Présentation orale** : 15 minutes + 10 minutes d'échanges avec les pairs et le formateur.
- **Critères de validation** :
    - Présence en stage (**4/5e réalisés**)
    - **Grilles de co-évaluation** complétées par le stagiaire et son tuteur ÉPLE *(niveau 1 requis pour l'ensemble des compétences ciblées)*
    - **Bilans d'entretien**
    - **Validation des compétences professionnelles** (C1, C2, P1 à P5, D1 à D4 si applicable)

M3C Session 2 (en cas de manque d'implication)

- **Oral individuel** : 15 minutes (5 minutes d'exposé + 10 minutes d'entretien)
- **Préparation** : 30 minutes (analyse d'une situation de classe en lien avec les blocs 2 et 3)
- **Condition** : Les **4/5e du stage doivent avoir été réalisés** et les **grilles de co-évaluation complétées**.

BLOC 3	AGIR DANS LE CADRE DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE ET DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION NATIONALE	ECTS : 6

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à l'exercice du métier, dans le cadre des valeurs de la République et du service public d'éducation.
Une connaissance solide du système éducatif français permet de mieux y inscrire son action, au sein d'une communauté professionnelle, dans une dynamique d'équipe et partenariale, notamment avec les familles.
Il s'agit aussi de préparer les enseignants à agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance.
La formation tissera des liens étroits entre ce bloc et les trois autres dans une perspective de prise en charge globale de l'élève.

EC 1	INSCRIRE SON ACTION DANS LES PRINCIPES ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE			
	ECTS : 2	CM : 14	TD : 13	TP :

Objectifs :

- Comprendre et Identifier les fondements historiques, juridiques et philosophiques des valeurs de la République, ainsi que leur place dans le cadre scolaire.
- Comprendre et analyser les principes de laïcité et leurs implications concrètes dans l'exercice du métier d'enseignant.
- Analyser les enjeux de l'enseignement du fait religieux dans une perspective culturelle, universaliste et laïque et en évitant tout prosélytisme.
- Reconnaître, Identifier et déconstruire les différentes formes de discriminations et en comprendre les mécanismes dans le contexte scolaire.
- Appréhender les questions socialement vives dans leur complexité et leurs enjeux éducatifs.
- Distinguer savoirs, croyances et opinions dans les situations d'enseignement pour développer l'esprit critique des élèves.
- Développer des repères pour accompagner les élèves dans la construction d'un esprit critique et d'une citoyenneté active.
- Interroger les conditions de transmission des valeurs dans un cadre scolaire pluraliste en évitant tout dogmatisme et relativisme.

Contenus :

L'EC propose une approche structurée des valeurs de la République à partir de leurs fondements historiques, juridiques et philosophiques, en les resituant dans la cohérence du triptyque républicain. Il s'appuie sur l'étude des textes de référence afin de comprendre les principes qui organisent le cadre scolaire, en particulier la laïcité, envisagée à la fois comme principe juridique et comme cadre d'action éducative. L'analyse de la charte de la laïcité à l'école permet d'en saisir les enjeux concrets et les modalités d'appropriation par les élèves et la communauté éducative.
Une attention particulière est portée à l'enseignement du fait religieux, ainsi qu'à la lutte contre les discriminations, notamment le racisme et l'antisémitisme, en analysant leurs formes, leurs logiques et leurs effets dans le contexte scolaire.
L'EC intègre également une réflexion et un accompagnement pour appréhender et gérer les questions socialement vives, en mettant en évidence les tensions qu'elles suscitent dans l'enseignement et les difficultés qu'elles posent en termes de positionnement professionnel.
Les étudiants sont amenés à comprendre et réfléchir sur la distinction entre savoirs, croyances et opinions, en lien avec le développement de l'esprit critique des élèves. Cette réflexion s'appuie sur des

apports de la philosophie de l'éducation visant à clarifier les conditions d'une transmission des savoirs dans un contexte pluraliste, en évitant à la fois l'imposition dogmatique et le relativisme. Des temps spécifiques, tels que la participation à une journée consacrée aux valeurs de la République, permettent de mettre en relation les apports théoriques avec des dispositifs concrets.

EC 2	CONNAITRE LES DROITS ET OBLIGATIONS DU FONCTIONNAIRE DE L'EDUCATION NATIONALE			
	ECTS : 1	CM : 3	TD : 3	TP :

Objectifs :

- Identifier les droits et obligations fondamentaux du fonctionnaire dans le cadre de l'Éducation nationale.
- Comprendre les principes d'éthique et de déontologie qui encadrent l'exercice du métier d'enseignant (neutralité, loyauté, réserve).
- Situer son action professionnelle dans un cadre statutaire et réglementaire.
- Distinguer les différentes formes de responsabilité engagées dans l'exercice du métier (administrative, civile, pénale).
- Appréhender et évaluer les enjeux liés à l'usage des réseaux sociaux dans une perspective professionnelle (juridiques, déontologiques).
- Identifier les limites entre sphère professionnelle et sphère personnelle dans l'exercice du métier.
- Agir dans un cadre protecteur (protection fonctionnelle, responsabilité partagée ; soutien institutionnel)
- Analyser les situations professionnelles à l'aune des obligations de neutralité, de loyauté et de réserve.

Contenus :

L'EC propose une présentation structurée des droits et obligations du fonctionnaire, en s'appuyant sur les textes réglementaires qui encadrent l'exercice du métier d'enseignant. Il s'agit de situer ces obligations dans une perspective éthique et déontologique, en analysant les principes qui fondent l'action professionnelle, notamment en matière de neutralité, de responsabilité et de respect du cadre institutionnel. Une attention particulière est portée aux différentes formes de responsabilité susceptibles d'être engagées dans l'exercice du métier.
Le travail porte également sur les usages professionnels des réseaux sociaux, en interrogeant les enjeux liés à l'exposition de soi, à la diffusion de contenus et à la gestion de la parole publique. Les étudiants sont amenés à réfléchir aux frontières entre sphère privée et sphère professionnelle, ainsi qu'aux risques associés à certains usages. L'ensemble est abordé à partir de situations concrètes permettant d'illustrer les tensions entre liberté individuelle et contraintes statutaires, en vue de construire des repères pour un exercice responsable du métier.

EC 3	CONNAITRE LE SYSTEME EDUCATIF FRANÇAIS			
	ECTS : 1	CM : 8	TD :	TP :

Objectifs :

- Identifier l'organisation et les principes fondamentaux du système éducatif français.
- Comprendre la structuration du parcours scolaire dans une logique de continuum éducatif.
- Situer les différentes voies de formation (générale, technologique, professionnelle) et leurs finalités.
- Analyser les grandes évolutions historiques du système éducatif et leurs enjeux contemporains.
- Comprendre les politiques éducatives en faveur de l'égalité des chances, leurs effets et leurs limites.
- Identifier les publics scolaires dans leur diversité et les logiques d'orientation associées.
- Interroger les finalités du système éducatif entre transmission des savoirs, qualification et socialisation.

Contenus :

L'EC propose une présentation structurée du système éducatif français, en abordant son organisation, ses principes et ses niveaux, dans une logique de continuum allant de la maternelle à l'université. Il s'agit de situer les différentes voies de formation, notamment la voie professionnelle, en analysant leurs publics, leurs diplômes et leurs enjeux spécifiques, ainsi que les logiques d'orientation qui les traversent. Une approche historique permet de comprendre les évolutions du système scolaire et les transformations de ses finalités, en lien avec les mutations sociales, économiques et politiques.
Le travail porte également sur les politiques éducatives visant à promouvoir l'égalité des chances, en analysant leurs objectifs, leurs dispositifs et leurs effets. Les étudiants sont amenés à interroger les tensions entre démocratisation scolaire et persistance des inégalités, ainsi que les logiques institutionnelles qui structurent les parcours des élèves. Un apport plus large permet de questionner les finalités du système éducatif, en distinguant notamment les enjeux de transmission, de sélection et d'émancipation, et en mettant en lumière les tensions qui traversent l'institution scolaire.

EC 4	INSCRIRE SON ACTION DANS UNE DYNAMIQUE D'EQUIPE ET PARTENARIALE			
	ECTS : 1	CM : 3	TD : 18	TP :

Objectifs :

- Comprendre les enjeux de la pédagogie de projet / une stratégie d'enseignement
- Enrichir les apports théoriques sur la démarche de projet et l'interdisciplinarité
- Favoriser la prise d'initiative, l'autonomie des étudiants
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Réaliser une production concrète dont la forme finale reste libre, singulière. Justifier ses choix

Contenus :

CM 3h
Partenariat culturel (DRAEAC) sous forme de webinaire

TD 18h
Les étudiants vivent et réalisent un projet dans le cadre d'un enseignement engageant, soit plusieurs disciplines croisées, soit un travail avec des partenaires extérieurs à l'Education nationale.

EC 5	CONSTRUIRE DES RELATIONS DE QUALITE AVEC LES FAMILLES			
	ECTS : 0	CM : 6	TD :	TP :

Objectifs :

- Identifier la place des familles dans le système éducatif et comprendre les enjeux de la coéducation.
- Connaître les droits et obligations respectifs des familles et des personnels de l'Éducation nationale dans le cadre scolaire.
- Comprendre la diversité des configurations familiales et leurs effets sur la relation école-famille.
- Développer des compétences de communication adaptées aux échanges avec les familles pour construire une relation de confiance durable.
- S'initier à l'analyse des situations de relation école-famille, notamment dans des contextes ordinaires ou potentiellement sensibles.

Contenus :

L'enseignement propose une approche structurée de la relation entre l'École et les familles, en la situant dans le cadre institutionnel et réglementaire. Il s'agit de comprendre les fondements de la coéducation, ainsi que les rôles et responsabilités respectifs des acteurs, dans une perspective de réussite des élèves.
Une attention particulière est portée à la diversité des familles, afin d'analyser les représentations, les attentes et les éventuels malentendus qui peuvent influencer la relation avec l'institution scolaire. Les étudiants sont amenés à interroger les effets des inégalités sociales et culturelles sur les relations école-famille.
Le travail porte également sur les modalités de communication avec les familles (réunions, entretiens, échanges informels), en identifiant les principes favorisant une relation de confiance durable. Des mises en situation permettent d'aborder des cas concrets (annonce de difficultés, gestion d'incompréhensions, échanges en contexte de tension), afin de construire des premiers repères professionnels.

EC 6	AGIR DANS UN CADRE COLLECTIF POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE			
	ECTS : 1	CM : 2	TD : 2	TP :

Objectifs :

Cet enseignement vise à faire connaître les droits des enfants ainsi que les textes qui les définissent et les protègent. Il a également pour objectif de permettre la compréhension des principes de la protection de l'enfance et du rôle des différents acteurs qui y contribuent. Il vise à développer la capacité pour l'enseignant à repérer les signes de comportements à risque, à participer à leur prise en charge en transmettant les informations nécessaires et en sollicitant les professionnels compétents.

Contenus :

- Droits des enfants et protection de l'enfance
- Identifier les formes d'exclusion, de harcèlement, de discrimination, de maltraitance et violences

BLOC 4	S'ENGAGER DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	ECTS : 6

Le bloc 4 est composé de 3 EC qui, bien que faisant l'objet d'enseignements indépendants, engageront un développement de compétences complémentaires liées au développement professionnel, qui seront évaluées lors de la soutenance du mémoire en fin de M2.

EC 1	S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE RECHERCHE			
	ECTS : 3	CM : 6	TD : 21	TP :

Objectifs :

- S'engager dans une démarche de recherche en lien avec l'exercice du métier
- Identifier les enjeux de la recherche pour la pratique professionnelle
- S'acculturer aux méthodologies de la recherche en éducation
- Identifier des questions de recherche à partir de la pratique professionnelle
- Identifier des savoirs scientifiques
- Réaliser une recherche bibliographique et construire une revue de littérature
- Partager des ressources, collaborer pour développer ses ressources

Contenus :

En master 1, les séminaires seront l'occasion de découvrir différents types de recherches et de méthodologies pour étudier un même objet lié directement à la pratique professionnelle. A partir d'une thématique assez large choisie en début d'année, les étudiants pourront envisager progressivement un cadre théorique et les premiers éléments de leur méthodologie.
Les cours magistraux apporteront des connaissances relatives à l'épistémologie des savoirs, aux méthodologies de la recherche et techniques de l'enquête.
Les séminaires seront l'occasion pour les étudiants de définir progressivement les contours de leur sujet à partir d'une recherche bibliographique et de la rédaction de tout ou partie de leur revue de littérature. L'appropriation et la maitrise de l'écriture scientifique sera progressive. La collaboration entre étudiants sera l'occasion de partager des savoirs, de se questionner, de croiser les points de vue et de s'entraider dans la rédaction et/ou l'articulation des références scientifiques entre elles.
Ils assisteront dans l'année à une journée d'étude, conférence, webinaire (en ligne ou en présentiel) pour découvrir davantage le monde scientifique.

EC 2	S'INSCRIRE DANS UN COLLECTIF PROFESSIONNEL			
	ECTS : 1	CM :	TD : 8	TP :

Objectifs :

Découvrir les différents collectifs professionnels dans les établissements du second degré et leurs enjeux.

Contenus :

Présentation des collectifs professionnels institutionnels (comme le conseil de classe, les équipes éducatives, les GPLDS, etc.) ou créés à l'initiative des équipes pédagogiques et des établissements (groupes de réflexion, projets particuliers). Ces groupes seront présentés en respectant une certaine diversité au regard de leurs enjeux, modalités d'organisation et de fonctionnement, en veillant à présenter des exemples concrets.

EC 3	UTILISER LE NUMERIQUE POUR AGIR ET SE FORMER			
	ECTS : 2	CM : 2	TD : 11	TP : 2

Objectifs :

Il s'agit de développer les compétences numériques de l'enseignant pour agir en fonctionnaire responsable et mobiliser le numérique au service de son efficience professionnelle (recherche documentaire, conception de ressources…) et de son développement professionnel (veille, réseaux professionnels, formation en ligne…).

Contenus :

Cette formation correspond aux domaines 1 et 2 du CRCN Édu.
Dans ce cadre sera mise en œuvre le « volet automatisé » défini par le Vademecum de l'attestation des compétences numériques professionnelles dans l'éducation au sein des INSPÉ conformément à l'article 9 de l'arrêté de cadrage des M2E.

3 CONTENU MASTER 2

BLOC 1 MAITRISER ET ENSEIGNER LA (OU LES) DISCIPLINE(S) SCOLAIRE(S) — ECTS : 21

Comme lors du master 1, l'objectif premier de ce bloc est de renforcer l'expertise en mathématiques. Ce renforcement disciplinaire s'envisage dans le cadre du développement des compétences professionnelles, ce qui suppose de concevoir, mettre en œuvre, analyser et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage en mathématiques.
Ainsi en articulation avec le renforcement de l'expertise disciplinaire, il est attendu de :

- développer des compétences didactiques en mathématiques ;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage (séances et séquences) à mettre en œuvre en stage (définition des objectifs, des dispositifs pour faire apprendre, des modalités d'évaluation, etc.) ;
- rendre accessible son enseignement à tous les élèves par la prise en compte des besoins partagés et des besoins spécifiques ;
- choisir les méthodes pédagogiques adaptées à chaque niveau d'enseignement ainsi qu'aux différents objets d'enseignement ;
- participer à des enseignements et des projets pédagogiques en interdisciplinarité ;
- développer par son enseignement les compétences langagières ainsi que les compétences mathématiques des élèves dans toute situation qui pourrait s'y prêter ;
- intégrer le numérique dans la conception et la mise en œuvre des séances d'enseignement à chaque fois que cela permet de rendre l'enseignement plus efficace ;
- développer la culture générale des élèves et stimuler leur curiosité intellectuelle.

Le bloc 1 comprend également une préparation et des retours réflexifs sur les stages avec une dimension didactique.

Le bloc 1 de la formation applique le référentiel du professorat du second degré en mathématiques, tel que défini par le ministère de l'Éducation nationale : voir https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/annexe-10-referentiel-de-formation-professorat-du-second-degre-mathematiques-capes-516695.pdf

EC 1	DEVELOPPER LA MAITRISE DES CONTENUS MATHEMATIQUES ET ALGORITHMIQUES ET LEUR DI-DACTIQUE POUR LES ENSEIGNER (DONT NUMERIQUE POUR ENSEIGNER)			
	ECTS :	CM :	TD :	TP :

Objectifs :

L'objectif de cet EC est de prolonger le développement des compétences visées dans le bloc1 EC1 du master 1. Il s'agira toujours de développer les compétences professionnelles à travers les différents domaines des mathématiques. L'ensemble des compétences pourra être mobilisé au cours de ce module. Toutefois, les compétences suivantes sont visées en particulier :

- « Pratiquer de manière experte les mathématiques »
- « Concevoir des situations d'enseignement et d'apprentissage »
- « Mettre en œuvre son enseignement »

À la fin du M2, l'étudiant doit atteindre un niveau de maîtrise « autonome » des compétences visées c'est-à-dire :

- Il disposera des savoirs académiques et des repères didactiques fondamentaux suffisants pour effectuer des transpositions adaptées permettant le développement des connaissances et compétences présentes dans les programmes du secondaire.
- Il maîtrisera suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail sera repérée dans la plupart des situations, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

Contenus :

Les contenus du M1 seront repris, prolongés et des compléments seront proposés en lien avec les besoins liés au stage en alternance.

EC 2	DEVELOPPER LES COMPETENCES PEDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES POUR ENSEIGNER			
	ECTS : 11	CM :	TD : 78	TP :

Objectifs :

L'objectif de cet EC est de prolonger le développement des compétences visées dans le bloc 1 EC2 du Master 1.
Il s'agira toujours :

- d'outiller les étudiants pour développer au mieux leurs compétences et la réflexivité nécessaire à la pratique du métier d'enseignant.
- de développer les compétences professionnelles à travers différentes théories didactiques et pédagogiques.

L'ensemble des compétences pourra être mobilisé au cours de ce module. Toutefois, les compétences suivantes seront visées en particulier :

- « Lire l'activité des élèves : observer et analyser »
- « Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle »
- « Agir dans le monde de l'Ecole »

À la fin du M2, l'étudiant doit atteindre un niveau de maîtrise « autonome » des compétences visées c'est-à-dire :

- Il disposera des savoirs académiques et des repères didactiques fondamentaux suffisants pour effectuer des transpositions adaptées permettant le développement des connaissances et compétences présentes dans les programmes du secondaire.
- Il maîtrisera suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail sera repérée dans la plupart des situations, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

Contenus :

Les contenus du M1 seront repris, prolongés et des compléments seront proposés en lien avec les besoins liés au stage en alternance.

EC 3	CHOIX NON LAUREATS : PREPARATION AU CONCOURS DU CAPES EXTERNE DE MATHEMATIQUES			
	ECTS :	CM :	TD : 50	TP :

En plus des autres cours du M2, les étudiants non-lauréats suivront 50h de préparation au concours du CAPES externe de mathématiques, niveau bac +5.

Objectifs :

S'entrainer aux épreuves écrites et orales du concours.

Contenus :

- Préparation aux deux épreuves écrites.
- Aspects méthodologiques autour de l'épreuve.
- Mise en œuvre sur des sujets de concours (4 devoirs de 5h).
- Séances de correction.
- Rappels disciplinaires issus du programme du CAPES de mathématiques.
- Préparation aux deux épreuves orales.

La première épreuve orale d'admission est l'épreuve de mise en situation professionnelle. L'objectif est donc de rendre l'étudiant capable d'exposer un plan détaillé sur un thème mathématique donné, suivi d'un développement puis d'un entretien.
L'objectif est également d'apprendre à l'étudiant à maîtriser et à organiser les notions correspondant au thème proposé par le sujet, à les exposer avec clarté dans un langage adapté, puis à prêter aux questions posées par le jury toute l'attention souhaitable et enfin à répondre à ces questions de façon convaincante et avec une bonne aisance.
L'ensemble de l'épreuve s'inscrit dans le cadre des programmes de mathématiques du collège et des différentes séries du lycée général et technologique.

Le programme officiel du CAPES mathématiques est disponible sur https://capes-math.org.

EC 4	LANGUE VIVANTE ETRANGERE			
	ECTS : 1	CM :	TD : 10	TP :

Objectifs :

Validation de la compétence CC8 du référentiel métier :
Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

La langue est conçue et enseignée à partir de situations dites réalistes, en lien avec la culture de la langue cible. Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 2 de la compétence CC8 du référentiel métier dans deux activités langagières (compréhension écrite et production écrite), avec possibilité de valider le niveau 3.
La langue est, à la fois, le vecteur et la finalité de ces cours dans un souci d'une progression linguistique de l'étudiant(e).
Cet EC répond à une politique linguistique commune visant à :

- permettre aux étudiant(e)s d'acquérir le niveau linguistique et culturel requis pour l'obtention de la 2ème année de master ;
- prendre en compte les besoins des futurs professeurs du second degré pouvant être amenés à utiliser une langue étrangère dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement.

Contenus :

Dans une démarche de projet et dans le but d'améliorer ou de renforcer les compétences linguistiques, études de textes et de supports audio et vidéo relatifs au domaine de l'enseignement et en lien avec des questions éducatives, dans la langue cible.

EC 5	NUMERIQUE DISCIPLINAIRE			
	ECTS :	CM :	TD : 4	TP :

Objectifs :

La formation numérique du bloc 1 a pour objectif de développer la capacité des étudiants à participer à la formation numérique des élèves à la fois dans le cadre de la discipline (programmes d'enseignement) ainsi qu'en tant que participation aux compétences numériques transversales définies dans le CRCN (dont la sécurité, le RGPD, les aspects juridiques, impact cognitif…).

Contenus :

Cette formation correspond aux domaines 3, 4 et 5 du CRCN Édu.

Le protocole d'évaluation correspond au « volet pratique professionnelle » défini par le Vademecum de l'attestation des compétences numériques professionnelles dans l'éducation au sein des INSPÉ conformément à l'article 9 de l'arrêté des M2E.

BLOC 2	ADAPTER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE A LA DIVERSITE DES ELEVES	ECTS : 7

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à la prise en charge de tous les élèves dans la diversité des contextes d'exercice. Pour nombre d'entre elles, les compétences du bloc 2 s'incarnent dans les contextes disciplinaires avec lesquels elles entrent en cohérence. La formation tissera ces liens étroits entre blocs 1 et 2 en articulant la connaissance des élèves, la pédagogie et la didactique des disciplines.

EC 1	CONNAITRE ET PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITE DES ELEVES			
	ECTS : 3	CM : 2	TD : 13	TP :

Egalité filles/garçons

Objectifs :

Le programme de cet enseignement en master 2 prolonge et approfondit la réflexion engagée en M1 en déplaçant le regard vers l'agir professionnel. Il s'agit moins de comprendre les mécanismes de reproduction des inégalités que de se donner les moyens concrets d'y résister dans sa pratique quotidienne - en classe comme dans l'établissement. L'enseignement vise ainsi à outiller les futur·es enseignant·es et personnels d'encadrement pour qu'ils et elles puissent non seulement adopter des pratiques pédagogiques plus égalitaires, mais aussi associer activement les élèves à cette démarche.

Contenus :

Le premier TD est consacré aux pratiques enseignantes : il s'ouvre sur les principes d'une pédagogie égalitaire - gestion différenciée des interactions, formulation des consignes, organisation de l'espace et du temps scolaire - avant de présenter un ensemble d'outils mobilisables en classe (supports iconographiques, albums, toile de l'égalité, etc.).
Le second TD déplace la focale vers les élèves eux-mêmes, envisagés non comme simples destinataires d'une éducation à l'égalité mais comme acteurs capables de repérer les inégalités dans leur environnement scolaire et de contribuer à la construction d'un espace plus juste. Les étudiant·es sont à cette occasion initié·es aux outils d'observation et d'analyse qui permettent de rendre visibles les dynamiques de genre à l'œuvre dans la classe et l'établissement, et réfléchissent aux conditions dans lesquelles ces outils peuvent être transposés à leurs élèves.

Education inclusive

Dans la continuité du master 1, cet EC permettra aux étudiants d'approfondir leurs connaissances et l'analyse des besoins éducatifs particuliers afin de développer gestes professionnels et pratique professionnelle.

Objectifs :

- Connaître les troubles neurodéveloppementaux et comprendre les impacts au quotidien dans les apprentissages
- Comprendre les enjeux de la différenciation pédagogique et la mettre en œuvre dans des situations d'apprentissage variées
- Concevoir des adaptations pédagogiques (supports, méthode Falc, outils numériques…)
- Rendre effective l'inclusion des élèves en travaillant en équipe pluriprofessionnelle

Contenus :

CM (2h)

Ce CM abordera les TND et les BEP associés afin de répondre aux besoins des adolescents.

TD (7h)

L'EC abordera dans les divers TD :

- Les enjeux de la différenciation pédagogique : compréhension et modalités (en lien avec le terrain) ;
- L'évaluation des besoins des élèves en lien avec le travail partenarial (AESH, pôle ressource, professionnels de santé et médico-sociaux) et l'élaboration et le suivi des projets personnalisés ;
- La conception d'un enseignement adaptés : adaptations pédagogiques ciblées en prenant en compte les besoins des élèves, focale sur la méthode FALC, le numérique dans sa pratique professionnelle.

EC 2	METTRE EN ŒUVRE SON ENSEIGNEMENT			
	ECTS : 2	CM :	TD : 8	TP :

Dans la continuité du master 1, cet EC permettra aux étudiants d'approfondir l'analyse de situations d'enseignement en développant des compétences d'analyse réflexive en lien avec la pratique du terrain.

Objectifs :

- Concevoir et mettre en œuvre des démarches d'enseignement et d'évaluation dans diverses situations variées en tenant compte des besoins des élèves
- Analyser sa pratique afin de développer gestes professionnels et pratique professionnelle

Contenus :

TD (5h)

- L'analyse critique de démarches pédagogiques en fonction des besoins des élèves et du contexte d'enseignement ;
- L'exploitation de son propre enseignement (situations propres vécues) et des évaluations (formes dévaluation, progrès des élèves…) et des productions d'élèves pour ajuster les réponses pédagogiques ;
- Le développement des compétences d'analyse réflexive pour faire évoluer ses gestes professionnels (repérage et compréhension des réussites, marges de progrès, pistes d'action à modifier, à ajuster…).

TD (3h pour les parcours)

- La conception et la mise en œuvre d'évaluations au service des apprentissages et des progrès des élèves ;
- Les impacts de l'évaluation sur la motivation, l'engagement des élèves et la confiance en soi ;
- L'interprétation des résultats des évaluations des élèves pour réguler l'enseignement et les apprentissages.

EC 3	ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE L'ELEVE			
	ECTS : 1	CM : 2	TD :	TP :

Objectifs :

- Mettre en œuvre un accompagnement actif et personnalisé des élèves dans la construction de leur parcours d'orientation en tenant compte de leurs aspirations, de leurs compétences et du contexte institutionnel. Identifier les enjeux et les mécanismes de l'orientation afin de favoriser l'égalité des chances au sein du système scolaire.
- Identifier les différentes voies de formation (générale, technologique et professionnelle) et leurs spécificités afin de situer les choix d'orientation des élèves.
- Contribuer à la continuité des parcours scolaires en participant aux dispositifs et instances de suivi des élèves.
- Analyser les signes avant-coureurs du décrochage scolaire et mobiliser des dispositifs adaptés.
- Prévenir les situations de décrochage scolaire en mobilisant la coordination des différents acteurs et des stratégies pédagogiques et éducatives adaptées.
- Développer une coopération effective avec les familles et les différents partenaires de l'établissement pour construire une relation de confiance dans une logique de coéducation.
- S'inscrire dans une dynamique collective pour accompagner les transitions scolaires et favoriser la réussite de tous les élèves (liaison intercycles, transitions vers le lycée/enseignement supérieur).
- Concevoir et évaluer des stratégies pédagogiques et éducatives pour favoriser l'engagement et l'autonomie des élèves dans leur parcours.

Contenus :

L'enseignement est centré sur la mise en œuvre concrète de l'accompagnement du parcours de l'élève, à partir de situations professionnelles issues des stages et de l'expérience de terrain. Il s'appuie sur l'analyse des différentes voies de formation et de leurs finalités, ainsi que sur les facteurs qui influencent les trajectoires scolaires. Il s'attache à alimenter une réflexion plus large sur les mécanismes (sociaux, géographiques…) qui influencent les stratégies d'orientation des élèves et peuvent nuire à l'égalité des chances. Il s'agit de mobiliser les connaissances relatives au système éducatif et à l'orientation pour construire des actions adaptées aux besoins des élèves.
Une attention particulière est portée à l'analyse des situations de décrochage scolaire, afin d'identifier les signes de fragilité, de mobiliser les dispositifs existants et de coordonner l'action avec les différents acteurs de l'établissement.
Le travail porte également sur la participation aux instances de suivi des élèves (conseils de classe, équipes éducatives) et sur la construction d'une communication professionnelle avec les familles, en tenant compte de leur diversité. Les étudiants sont amenés à analyser leur positionnement professionnel et à développer des stratégies d'accompagnement favorisant l'autonomie et l'engagement des élèves.
Enfin, l'EC intègre une réflexion sur la continuité des parcours (liaisons intercycles, transitions vers le lycée et l'enseignement supérieur), en lien avec les politiques éducatives et les dispositifs institutionnels, afin de situer l'action de l'enseignant dans une approche globale et collective de la réussite des élèves.

EC 4	CONTRIBUER A LA QUALITE DU CLIMAT SCOLAIRE (DONT GESTION DE CLASSE)			
	ECTS : 1	CM :	TD : 9	TP :

Objectifs :

Cet enseignement vise à faire connaître les grands principes favorisant la mise en place d'un cadre propice aux apprentissages. Il a pour objectif de permettre aux étudiants d'approfondir les stratégies de gestion de classe à partir des retours d'expérience en stage leur permettant d'installer une autorité éducative adaptée. Il vise également à leur faire identifier les différentes formes de violence à l'école en analysant des situations complexes et à en comprendre les conséquences sur les élèves et le climat scolaire. Cet enseignement contribue par ailleurs au développement des compétences nécessaires pour assurer la sécurité et le bien-être des élèves en développant une capacité à travailler en équipe pluriprofessionnelle.

Contenus :

- Gestion de classe : appui sur les retours d'expérience et analyse réflexive
- Gestion des conflits et des tensions
- Corps / voix / regard : gestion de soi, des espaces, des élèves

BLOC 3	AGIR DANS LE CADRE DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE ET DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION NATIONALE	ECTS : 6

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à l'exercice du métier, dans le cadre des valeurs de la République et du service public d'éducation. Une connaissance solide du système éducatif français permet de mieux y inscrire son action, au sein d'une communauté professionnelle, dans une dynamique d'équipe et partenariale, notamment avec les familles.
Il s'agit aussi de préparer les enseignants à agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance. La formation tissera des liens étroits entre ce bloc et les trois autres dans une perspective de prise en charge globale de l'élève.

EC 1	INSCRIRE SON ACTION DANS LES PRINCIPES ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE			
	ECTS : 2	CM :	TD : 9	TP :

Objectifs :

- Mettre en œuvre les principes et valeurs de la République dans des situations d'enseignement concrètes.
- Construire des séquences et des dispositifs permettant leur appropriation par les élèves.
- Gérer des situations de tension ou de contestation liées aux valeurs dans la classe.
- Adapter son positionnement professionnel face à des situations sensibles ou conflictuelles.
- Développer une capacité à expliciter et justifier ses choix pédagogiques au regard des principes républicains.
- Construire un environnement pédagogique réduisant l'apparition de situations de tensions ou de contestation ?
- Intervenir de manière appropriée et coordonnée face aux atteintes aux valeurs de la République.
- Inscrire son action dans une démarche collective au sein de l'établissement.

Contenus :

L'EC est centré sur la mise en œuvre effective des valeurs de la République dans les pratiques d'enseignement, en s'appuyant sur des études de cas et des situations professionnelles issues du terrain. Il s'agit de travailler l'appropriation et la transmission de ces valeurs à travers des dispositifs pédagogiques adaptés, en intégrant notamment les enjeux de citoyenneté numérique. Les étudiants sont amenés à concevoir et analyser des situations d'enseignement permettant de faire vivre ces principes dans la classe, en tenant compte de la diversité des élèves et des contextes.
Une attention particulière est portée à la gestion des situations sensibles, notamment lorsque les valeurs de la République sont contestées ou mises en tension. L'EC propose un travail sur les modalités de réaction et de signalement face aux atteintes, en articulant cadre institutionnel, responsabilité professionnelle et analyse des situations. Les étudiants sont conduits à réfléchir à leur positionnement, à la manière de soutenir leurs choix pédagogiques et à la nécessité d'inscrire leur action dans un cadre collectif.
Un apport de la philosophie de l'éducation permet de penser les conditions d'un enseignement qui articule transmission des savoirs, formation du jugement et respect du pluralisme. La réflexion porte sur le rôle de l'enseignant dans la construction d'un espace de discussion régulé, où les élèves peuvent confronter des points de vue sans que soient remis en cause les principes fondamentaux. Des analyses de pratiques et des retours de stage permettent de consolider une posture professionnelle capable d'articuler principes, situations et décisions.

EC 2	CONNAITRE LES DROITS ET OBLIGATIONS DU FONCTIONNAIRE DE L'EN			
	ECTS : 1	CM :	TD : 3	TP :

Objectifs :

- Mobiliser les droits et obligations du fonctionnaire dans l'analyse et la gestion de situations professionnelles complexes.
- Adopter un positionnement professionnel conforme aux exigences déontologiques dans des contextes variés.
- Gérer des situations d'exposition professionnelle, notamment dans l'espace numérique.
- Prendre des décisions éclairées en tenant compte des responsabilités engagées.
- Analyser les conséquences juridiques et professionnelles des actions menées.
- Adapter sa posture face à des situations de tension impliquant des enjeux éthiques ou déontologiques.
- Inscrire son action dans un cadre collectif en respectant les règles et les responsabilités partagées.

Contenus :

L'EC est centré sur la mobilisation des repères juridiques et déontologiques dans des situations professionnelles concrètes, à partir de mises en situation et d'analyses de cas. Il s'agit de travailler la capacité à identifier les enjeux juridiques et éthiques d'une situation, à mobiliser les textes de référence et à prendre des décisions adaptées en tenant compte des responsabilités engagées. Une attention particulière est portée aux situations d'exposition professionnelle, notamment dans le cadre des usages numériques, afin d'analyser les risques, les dérives possibles et les modalités de régulation. Les étudiants sont amenés à réfléchir aux dilemmes professionnels liés à l'exercice du métier, en articulant cadre réglementaire, jugement en situation et responsabilité individuelle. Cette approche s'appuie sur des apports relatifs à l'éthique professionnelle, permettant de penser la tension entre règles prescrites et décision située. Des mises en situation permettent de confronter les étudiants à des cas concrets (relations avec les élèves et les familles, usage des réseaux sociaux, positionnement dans l'établissement), afin de consolider une posture professionnelle cohérente, responsable et argumentée.

EC 3	CONNAITRE LE SYSTEME EDUCATIF FRANÇAIS			
	ECTS : 1	CM : 2	TD : 2	TP :

Objectifs :

- Analyser le système éducatif à partir des politiques publiques qui le structurent.
- Comprendre les enjeux territoriaux des politiques éducatives et leurs effets sur les établissements.
- Interpréter les résultats des évaluations nationales et internationales et leurs usages institutionnels.
- Développer une capacité à situer son action dans un système éducatif en transformation.
- Interroger les logiques de pilotage et d'évaluation du système éducatif.
- Comprendre les effets des politiques éducatives sur les pratiques professionnelles et les parcours des élèves.
- Construire une lecture critique des indicateurs et des discours sur la performance scolaire pour agir.

Contenus :

L'EC est centré sur une analyse approfondie du système éducatif à partir des politiques publiques qui le structurent, en mettant en évidence les enjeux territoriaux et les effets différenciés des dispositifs selon les contextes. Il s'agit de comprendre comment les politiques éducatives se déclinent à différentes échelles, et comment elles influencent les pratiques des acteurs et les parcours des élèves. Une attention particulière est portée aux logiques de pilotage du système éducatif, notamment à travers l'étude des évaluations nationales et internationales, en analysant leurs finalités, leurs usages et leurs effets.
Les étudiants sont amenés à interroger la place des indicateurs dans la régulation du système éducatif, ainsi que les discours sur la performance et l'efficacité scolaire. Cette réflexion s'appuie sur des apports de la philosophie de l'éducation permettant de questionner les modèles d'évaluation du système, les critères de réussite mobilisés et les conceptions de l'éducation qu'ils sous-tendent. Des analyses de cas et des travaux à partir de données permettent de développer une lecture distanciée des politiques éducatives et de leurs effets sur le terrain, afin de situer l'action professionnelle dans un cadre institutionnel en constante évolution.

EC 4	INSCRIRE SON ACTION DANS UNE DYNAMIQUE D'EQUIPE ET PARTENARIALE			
	ECTS : 1	CM :	TD : 7	TP :

Objectifs :

- Envisager le projet au regard du projet pédagogique et éducatif de l'établissement / des différents parcours : Santé, Citoyen, Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), Avenir et en cohérence avec les compétences du socle et de l'interdisciplinarité.
- Coopérer, coordonner et mettre en œuvre des projets en convoquant plusieurs champs disciplinaires
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Inscrire le projet interdisciplinaire dans les objectifs des programmes
- Élaborer un parcours d'enseignement en situation de projet
- Savoir évaluer, élaborer et partager des compétences communes et spécifiques aux disciplines impliquées/ élaborer des outils

Contenus :

Si en M1, les étudiants ont vécu une expérience guidée par les formateurs, les étudiants de M2 s'impliquent à leur tour dans un projet pédagogique décloisonné.

EC 5	CONSTRUIRE DES RELATIONS DE QUALITE AVEC LES FAMILLES			
	ECTS : 1	CM :	TD : 3	TP :

Objectifs :

- Mettre en œuvre une communication professionnelle efficace et adaptée dans les échanges avec les familles, y compris dans des situations complexes.
- Construire et entretenir une relation de confiance avec les familles dans une perspective de coéducation.
- Adapter sa posture professionnelle à la diversité des situations et des interlocuteurs.
- Gérer des situations de tension ou de désaccord avec les familles en mobilisant des stratégies adaptées.
- Utiliser les outils numériques (ENT) pour assurer une communication professionnelle.
- S'inscrire dans une dynamique collective avec les équipes éducatives pour favoriser la participation des familles à la vie de l'établissement.

Contenus :

L'enseignement est centré sur la mise en œuvre effective de la relation avec les familles, à partir de situations professionnelles rencontrées en stage ou analysées collectivement. Il s'agit de mobiliser les repères institutionnels et communicationnels pour construire des échanges adaptés aux différentes situations.
Une attention particulière est portée à la gestion des situations sensibles ou conflictuelles, en travaillant les modalités d'écoute, de reformulation et de régulation des échanges. Les étudiants sont amenés à analyser leur posture professionnelle, notamment dans des contextes où les attentes des familles peuvent entrer en tension avec les exigences scolaires.
Le travail porte également sur la place des familles dans la communauté éducative, en lien avec les dispositifs institutionnels favorisant leur implication (réunions, instances, projets). Les étudiants sont conduits à réfléchir aux conditions permettant de renforcer la participation des familles, en tenant compte de leur diversité et des éventuels obstacles à leur implication.
Enfin, des analyses de pratiques permettent de consolider une posture professionnelle fondée sur la clarté des échanges, le respect des interlocuteurs et la recherche de solutions partagées au service de la réussite des élèves.

EC 6	AGIR DANS UN CADRE COLLECTIF POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE			
	ECTS : 0	CM :	TD : 2	TP :

Objectifs :

Cet enseignement vise à faire connaître les droits des enfants ainsi que les textes qui les définissent et les protègent. Il a également pour objectif de permettre la compréhension des principes de la protection de l'enfance et du rôle des différents acteurs qui y contribuent. Il vise à développer la capacité à repérer les signes de comportements à risque, à participer à leur prise en charge en transmettant les informations nécessaires et en sollicitant les professionnels compétents. Il permet d'adopter une posture professionnelle adaptée face à une situation préoccupante, de participer au traitement collectif des situations dans le respect des obligations réglementaires et d'agir dans le respect des droits de l'enfant, du secret professionnel et du partage d'informations ?

Contenus :

- Les procédures de saisines et actions de prévention

BLOC 4	S'ENGAGER DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	ECTS : 6

Les trois EC de ce bloc sont évalués ensemble lors de la soutenance du mémoire.
Le mémoire, individuel ou collectif, construit et rédigé grâce au travail entrepris les deux années rendra compte de l'engagement des étudiants dans une activité scientifique collaborative - dans une ou plusieurs étapes de sa construction. Par ailleurs, l'usage d'un ou plusieurs outils numériques sera attendu au cours d'une étape au moins de la recherche menée (recherche bibliographique, analyse de données, présentation des résultats, etc.).
Un document de cadrage du mémoire permet de préciser les attendus et modalités d'évaluation.

EC 1	S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE RECHERCHE		
ECTS : 4	CM :	TD : 21	TP :

Objectifs :

- S'engager dans une démarche de recherche en lien avec l'exercice du métier
- Elaborer un questionnement de recherche pour aboutir à une problématique
- Définir une méthodologie cohérente pour répondre à une problématique
- Collecter des données de façon rigoureuse et les analyser
- Discuter ses résultats avec des savoirs scientifiques
- Se forger un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles
- Communiquer et partager sa démarche, sa méthodologie, ses résultats pour développer un point de vue critique et scientifique
- Utiliser le numérique à bon escient pour analyser et/ou présenter ses résultats
- Rédiger un mémoire de recherche universitaire à visée professionnalisante et à caractère scientifique.

Contenus :

En master 2, les séminaires permettent aux étudiants de définir précisément leur sujet dans le prolongement du travail entrepris en M1. Le travail collaboratif, voire coopératif entre étudiants a pour but de construire rigoureusement la démarche de recherche dans son intégralité, puis de la discuter pour construire progressivement un point de vue distancié sur les pratiques professionnelles et croiser les apports scientifiques.
La recherche bibliographique a encore toute sa place pour enrichir le travail mené et l'analyse des résultats. Les séminaires prennent directement appui sur les travaux des étudiants, qui sont régulièrement partagés, pour mettre en valeur l'avancée de leur enquête qui s'appuiera sur des observations/relevés de terrain.
La communication de l'ensemble du travail de recherche réalisé sur 2 années sera importante, tant à l'écrit qu'à l'oral, et prendra appui sur un ou des outils numériques. Les usages de l'IA devront scrupuleusement respecter le cadrage donné par l'enseignant et être transparents si autorisés.

EC 2	S'INSCRIRE DANS UN COLLECTIF PROFESSIONNEL			
	ECTS : 1	CM :	TD : 6	TP :

Objectifs :

- Découvrir et comprendre les enjeux de différents collectifs professionnels.
- Croiser les points de vue (scientifiques, institutionnels, professionnels) pour se forger un point de vue informé et distancié.

Contenus :

A partir d'un stage et de la découverte, voire la participation à un collectif dans un établissement, les étudiants pourront, en groupe, améliorer leurs connaissances et compétences à propos de ce collectif en prenant appui sur leurs observations, sur des textes institutionnels et des textes scientifiques. Il s'agira d'identifier son fonctionnement, son organisation, ses enjeux, son évolution dans la durée, ses effets pour les élèves, etc. et de partager ces éléments avec les autres étudiants.

EC 3	UTILISER LE NUMERIQUE POUR AGIR ET SE FORMER			
	ECTS : 1	CM :	TD : 3	TP :

Objectifs :

Il s'agit d'accompagner la prise de poste dans un établissement du second degré.

Contenus :

Cette formation portera sur l'appropriation des outils professionnels de l'Éducation nationale ainsi que des outils mis à disposition par les collectivités territoriales et les établissements pour mener à bien ses missions au sein d'un établissement du second degré.

La formation intègre une sensibilisation à la posture d'un fonctionnaire de l'État dans la sphère publique dans et hors d'un établissement scolaire.

4 ANNEXES

1 GRILLE DE COMPETENCES 2ND DEGRE

Arrêté NOR : MENE 13 15928A du 1er juillet 2013

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels (CC1, CC2, CC6) :

- Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toute discrimination
- Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité
- Adopte une attitude d'adulte responsable au sein de sa classe et de l'établissement
- Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de l'équipe éducative

Compétences relationnelles, de communication et d'animation (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13) :

- Utilise un langage clair et adapté à ses interlocuteurs
- Participe au travail d'équipe mis en œuvre dans l'établissement
- Participe aux différentes instances et conseils
- Communique avec les familles

Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique (P1, P2) :

- Maîtrise les contenus disciplinaires et les concepts clés utiles à son enseignement
- Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées
- Identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes

Compétences éducatives et pédagogiques (CC3, CC4, CC5, P3, P4, P5) :

- Encadre les élèves et le groupe classe, instaure un climat serein et de confiance
- Fixe les objectifs à atteindre et donne du sens aux apprentissages
- Prend en compte la diversité des élèves
- Prépare en amont les séquences pédagogiques
- Met en place des outils et supports d'évaluation

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des TICE (CC9) :

- Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
- Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique

Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle (CC14) :

- Prend en compte les conseils prodigués par les personnels d'encadrement et les formateurs
- Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement

2 STAGES : MODALITES SELON LES PROFILS

	M1 M2E	M2 M2E
Lauréats	**Élèves fonctionnaires** • 3 stages groupés de 4 semaines dans 2 ou 3 établissements • *Tutorat (EPLE)*	**Fonctionnaires stagiaires** • 1 stage filé : 3 jours/semaine toute l'année dans un établissement • *Tutorat mixte (EPLE et INSPÉ)*
Non lauréats	**SOPA :** • 1 stage filé : 5 x 2 jours • *Tutorat (EPLE)*	**AED ou Alternants** • 1 stage filé : 2 jours/semaine toute l'année dans un établissement • *Tutorat mixte (EPLE et INSPÉ)* **ou SOPA :** • 1 stage filé : 5 x 2 jours • *Tutorat (EPLE)*

3 MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (M3C)

ANNEXES

M2E MENTION 2	M1											
PARCOURS MATHEMATIQUES	VOL H M1	ECTS M1	HCM	HTD	HTP	Session 1 Type d'épreuve (ccT, Cci, Ct)	Nature Durée de l'épreuve	Calcul note session (%ET + %CC)	Seconde Chance Ou Rattrapage	Si Rattrapage Durée de l'Epreuve Session 2	Calcul Session 2 Après Rattrapage Exple Meilleure des 2 Notes, OU , remplace la note de Session 1	NOTE ET RESULTAT ATTENDUS
	530											
TOTAL FORMATION	526	60	62	453	11							
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	**320**	**40**	**0**	**311**	**9**							
Développer la maîtrise des contenus mathématiques et algorithmiques et leur didactique pour les enseigner (dont numérique pour enseigner, 12h)	230	28		221	9	CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	ecrit et /ou oral	Meilleure des 2 notes	Note
Développer les compétences pédagogiques et didactiques pour enseigner	70	10		70		CCI	ecrit et /ou oral					Note
LVE (éléments communs mention)	20	2		20		CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	ecrit et /ou oral	Résultat	niveau maîtrise des compétences
CHOIX NON LAUREATS	100			100								
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	**84**	**8**	**18**	**66**	**0**	CCI						
Connaitre et prendre en compte la diversité des élèves (dont 25h Education inclusive, 18h EFG)	30	2	10	20		CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Mettre en œuvre son enseignement (dont Enseigner en voie professionnelle (15 à 20% du bloc 2)	16	2	4	12		CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Accompagner le parcours de l'élève	8	1	4	4		CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Contribuer à la qualité du climat scolaire (dont gestion de classe)	15	1		15		CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
SAE : mise en œuvre et analyse de sa pratique en stage (blocs 1, 2 et 3)	15	2		15		CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	**72**	**6**	**36**	**36**	**0**	CCI						
Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république (au moins 36h)	27	2	14	13		CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Connaitre les droits et obligations du fonctionnaire de l'EN	6	1	3	3		CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Connaitre le système éducatif français	8	1	8			CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale (dont projet culturel) A CHOIX	21	1	3	18		CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Construire des relations de qualité avec les familles	6	0	6			CCI	Validation par assiduité		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	Validé/non validé
Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance	4	1	2	2		CCI	Validation par assiduité		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	Validé/non validé
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	**50**	**6**	**8**	**40**	**2**	CCI						
s'inscrire dans une démarche de recherche	27	3	6	21		CCI	Ecrit à rendre et/ou oral		Rattrapage	Ecrit à rendre et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
s'inscrire dans un collectif professionnel	8	1		8		CCI	Validation par assiduité		Rattrapage	Ecrit à rendre et/ou oral	Résultat	Validé/non validé
Utiliser le numérique pour agir et se former	15	2	2	11	2	CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
SAE : réaliser un mémoire de master	0											

ANNEXES

M2E MENTION 2	M2											
PARCOURS MATHEMATIQUES	VOL H M2	ECTS M2	HCM	HTD	HTP	Session 1 Type d'épreuve (ccT, Cci, Ct)	Nature Durée de l'épreuve	Calcul note session (%ET + %CC)	Seconde Chance Ou Rattrapage	Si Rattrapage Durée de l'Epreuve Session 2	Calcul Session 2 Après Rattrapage Exple Meilleure des 2 Notes, OU , remplace la note de Session 1	NOTE ET RESULTAT ATTENDUS
	250											
TOTAL FORMATION	254	60	6	236	12							
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	160	21	0	148	12							
Développer la maîtrise des contenus mathématiques et algorithmiques et leur didactique pour les enseigner (dont numérique pour enseigner, 12h)	72	9		60	12	CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	ecrit et /ou oral	Meilleure des 2 notes	Note
Développer les compétences pédagogiques et didactiques pour enseigner	78	11		78		CCI	ecrit et /ou oral					Note
LVE (éléments communs mention)	10	1		10		CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	ecrit et /ou oral	Résultat	niveau maîtrise des compétences
CHOIX NON LAUREATS												
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	36	7	4	32	0	CCI						
Connaitre et prendre en compte la diversité des élèves (dont 25h Education inclusive, 18h EFG)	15	3	2	13		CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	ecrit et /ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Mettre en œuvre son enseignement (dont Enseigner en voie professionnelle (15 à 20% du bloc 2)	8	2		8		CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	ecrit et /ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Accompagner le parcours de l'élève	4	1	2	2		CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	ecrit et /ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Contribuer à la qualité du climat scolaire (dont gestion de classe)	9	1		9		CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	ecrit et /ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
SAE : mise en œuvre et analyse de sa pratique en stage (blocs 1, 2 et 3)	0					CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	ecrit et /ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	28	6	2	26	0	CCI						
Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république (au moins 36h)	9	2		9		CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	ecrit et /ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Connaitre les droits et obligations du fonctionnaire de l'EN	3	1		3		CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	ecrit et /ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Connaitre le système éducatif français	4	1	2	2		CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	ecrit et /ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale (dont projet culturel) A CHOIX	7	1		7		CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	ecrit et /ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Construire des relations de qualité avec les familles	3	1		3		CCI	Validation par assiduité		Rattrapage	ecrit et /ou oral	Résultat	validé/nonvalidé
Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance	2	0		2		CCI	Validation par assiduité		Rattrapage	ecrit et /ou oral	Résultat	validé/nonvalidé
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	30	6	0	30	0	CCI						
s'inscrire dans une démarche de recherche	21	4		21		CCI	dépôt de mémoire + Oral		session 2 mais seulement si non autorisé à passer en session 1	dépôt de mémoire + Oral	note	note
s'inscrire dans un collectif professionnel	6	1		6		CCI	Validation par assiduité		rattrapage	Ecrit à rendre et/ou oral	resultats	validé/nonvalidé
Utiliser le numérique pour agir et se former	3	1		3		CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	oral	Résultat	niveau de maîtrise des compétences
SAE : réaliser un mémoire de master	0											
STAGES		20				CCI	suivi de porfolio		Seconde chance intégrée	3ème visite et dépôt portfolio et écrit et/ou oral entre 20 min et 3h	Résultat	Niveau de maîtrise des compétences